

Envoyée par courriel

Madame Danielle McCann
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-De-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Montréal, le 15 avril 2020

Objet : Disponibilité des professionnels en physiothérapie pour contribuer dans le réseau de la santé

Madame la Ministre,

Je tiens tout d'abord à souligner le travail remarquable que vous accomplissez dans la gestion de cette crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID-19.

Lors de la conférence de presse en date d'aujourd'hui, Mr le premier ministre François Legault a lancé un appel aux médecins spécialistes de venir porter main-forte dans les CHSLD. À l'Association québécoise de la physiothérapie, cet appel nous a interpellés.

Au Québec, environ 4000 professionnels en physiothérapie travaillent dans le domaine privé et, étant donné la situation actuelle, un grand nombre sont actuellement disponibles pour contribuer, sans compter ceux qui œuvrent déjà dans le réseau et qui pourraient aussi apporter leur aide.

Nous souhaitons par la présente mettre de l'avant que ces professionnels de la physiothérapie ont, non seulement, toutes les connaissances, les compétences et les formations requises pour répondre à l'appel, mais que, en plus, ils n'attendent que d'être utiles et de venir apporter leur soutien dans le réseau de la santé.

En effet, de nombreux professionnels en physiothérapie ont déjà offert leur aide sur les sites Je Contribue! et Je Bénévole! et se sentent d'autant plus interpellés par la demande d'aujourd'hui.

Je vous demande donc de bien vouloir prendre ceci en considération et de permettre aux professionnels en physiothérapie de venir soutenir le réseau de la santé au Québec le plus rapidement possible.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre de la Santé et des Services sociaux, de recevoir l'expression de ma plus haute considération.



Simon Dalle-Vedove, pht
Président